

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1998

## PROGRAMMES DE PAYS

### Point 7 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.3/98/7/2**

11 septembre 1998

ORIGINAL: FRANÇAIS

## PROGRAMME DE PAYS— NIGER (1999–2002)

### RÉSUMÉ

Classé à la fois parmi les pays les moins avancés (PMA) par l'ONU et parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) par la FAO, le Niger figurait en 1997 au 173ème rang selon l'indicateur du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avec un taux de mortalité infantile (pour les enfants de 0 à 5 ans), de 320 pour 1 000. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 220 dollars et l'indice de sécurité alimentaire des ménages (indice global de la FAO) de 76,2 (1993/95).

Le schéma de stratégie de pays (SSP) pour le Niger a été présenté au Conseil d'administration du PAM lors de sa troisième session ordinaire en octobre 1997. Tout en recommandant la préparation d'un programme de pays sur la base du SSP, le Conseil a souligné la nécessité de renforcer la gestion des activités du PAM en collaboration avec les contreparties gouvernementales et autres partenaires. Il a souligné notamment la nécessité de trouver des partenaires techniques compétents dans les secteurs de la santé et de l'éducation comme c'est le cas actuellement dans le secteur du développement rural. Le Conseil a également proposé d'élargir les activités liées à la lutte contre la désertification sur la base de l'expérience positive du projet "Développement rural intégré de Keita, Bouza et Abalak".

Le programme de pays a été élaboré en conformité avec la Note de stratégie nationale (NSN) élaborée par le gouvernement, de concert avec le système des Nations Unies. La durée du programme de pays a été fixée à quatre ans pour l'harmoniser avec les cycles du PNUD, de l'UNICEF et du FNUAP.

Conformément à la NSN, le programme du PAM pour les quatre années à venir s'articulera autour de trois axes d'intervention: le développement rural, l'éducation et la santé. Ses objectifs seront d'encourager la production agricole tout en protégeant le patrimoine écologique, d'accroître le taux de couverture sanitaire maternelle et infantile et de favoriser globalement la scolarisation en milieu nomade et transhumant, et plus spécialement celle des filles. Les activités du programme du PAM seront centrées sur les régions les plus fragiles sur le plan de la sécurité alimentaire, et particulièrement sur les groupes les plus vulnérables.

Le programme de pays couvre la période 1999-2002 au cours de laquelle l'aide alimentaire du PAM s'élèvera - sous réserve de la disponibilité des ressources - à 28,9 millions de dollars pour les activités fondamentales, dont 23,0 millions de dollars pour l'ensemble des coûts opérationnels directs. A cela s'ajoutera un montant complémentaire de 5,9 millions de dollars au titre des coûts d'appui directs et indirects tels que déterminés par le Conseil. Sur ce montant, 5,5 millions de dollars ont déjà été approuvés au titre du projet Niger 2445.04 en cours de réalisation durant la période couverte par le programme. Un montant de 23,4 millions de dollars reste donc à approuver. Les ressources pour les activités fondamentales du programme sont réparties à raison de 50 pour cent pour le secteur du développement rural, 33 pour cent pour le secteur de l'éducation et 17 pour cent pour le secteur de la santé. Soixante-dix pour cent de l'ensemble du programme iront aux femmes, jeune filles et enfants.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.**

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes: L. Bjorkman tel.: 066513-2244

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



---

## ORIENTATION STRATEGIQUE: INSECURITE ALIMENTAIRE ET PAUVRETE

1. Le programme de pays est destiné à appuyer la politique économique et sociale du Gouvernement du Niger telle qu'elle est définie dans le Programme de relance économique (PRE) adopté en juillet 1997. Il correspond au mandat du PAM et base ses interventions sur les critères de pauvreté et d'insécurité alimentaire tout en mettant l'accent sur la participation des femmes. Sa préparation a été précédée par un schéma de stratégie de pays présenté au Conseil d'administration en octobre 1997 (document WFP/EB.3/97/6/Add.1). Son contenu tient compte des discussions et des observations formulées à cette occasion.
2. Le programme de pays du PAM couvre une période de quatre ans, de 1999 à 2002, et s'insère dans la Note de stratégie nationale (NSN) du gouvernement pour 1997-2002. Au Niger, tous les partenaires ont participé à l'élaboration de la NSN: donateurs bilatéraux et multilatéraux, organisations du système des Nations Unies et organismes extérieurs, représentants de la société civile et ONG. Cette démarche facilite la recherche commune de solutions aux problèmes de développement et permet de mobiliser l'ensemble des partenaires autour des priorités du gouvernement. La durée de quatre ans du programme de pays du PAM va permettre une harmonisation avec les cycles du PNUD, de l'UNICEF et du FNUAP.

---

## LES PAUVRES QUI SOUFFRENT DE LA FAIM: PRIORITES DANS LA SATISFACTION DE LEURS BESOINS

### Insécurité alimentaire, pauvreté et vulnérabilité

3. Le profil de la pauvreté de 1994 du Ministère du plan a établi que plus de 63 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (revenu annuel inférieur à 124 dollars<sup>1</sup> en milieu urbain et à 83 dollars en milieu rural) dont 34 pour cent en dessous du seuil d'extrême pauvreté (83 dollars et 58 dollars, respectivement). La NSN pour le Niger souligne que, lorsque le chef de famille est une "femme au foyer", un "inactif" ou un "sans emploi", 73 pour cent des personnes concernées sont pauvres, et 50 pour cent extrêmement pauvres. En outre, 86 pour cent de ces pauvres vivent en milieu rural.
4. L'insécurité alimentaire au Niger ne cesse de s'accroître depuis plusieurs années. Les bilans céréaliers indiquent que le pays bascule vers un état de déficit céréalier chronique depuis une quinzaine d'années. Plus de 60 pour cent de la population n'a pas accès aux soins médicaux, à l'éducation ou autres services sociaux. La couverture médicale n'atteint que 34 pour cent de la population et seulement 18 pour cent en milieu rural. Les taux de mortalité maternelle (700 pour 100 000) et infantile (320 pour 1 000) sont très élevés. Le taux de scolarisation est l'un des plus bas au monde (29 pour cent en 1994) et la proportion des filles à l'école primaire était de 20 pour cent en 1996, avec une forte disparité entre Niamey et les zones rurales.

---

<sup>1</sup> Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.



5. Au Niger on distingue trois types d'insécurité alimentaire liés aux causes suivantes:
  - a) un déficit alimentaire chronique, qui affecte une partie importante de la population et provoque chez les enfants un arrêt de croissance et une grave insuffisance de poids;
  - b) un déficit alimentaire saisonnier durant la période de soudure, lorsque de nombreux paysans n'ont plus de céréales et que le prix des denrées est élevé;
  - c) enfin, un déficit alimentaire dû à des pénuries généralisées et aiguës liées aux catastrophes naturelles (sécheresse, criquets, etc.).
6. Les zones caractérisées par une dégradation très prononcée de l'environnement et où sévit un déficit alimentaire chronique sont situées dans les départements d'Agadès, Diffa (arrondissements de N'Guigmi, Maïné-Soroa et Diffa), Tahoua (arrondissements de Tchintabaraden, Illéla et Tahoua ), Tillabéry (arrondissements de Filingué, Ouallam, Téra et Tillabéry), Zinder, (arrondissement de Tanout et Gouré) et Maradi (arrondissements de Dakoro et Maradi).
7. Les groupes les plus exposés à l'insécurité sont: a) les petits exploitants agricoles et les petits éleveurs; b) la population agro-pastorale en voie de sédentarisation qui n'est pas propriétaire des terres qu'elle cultive; c) les familles nombreuses comptant plusieurs enfants de moins de cinq ans et vivant dans la banlieue des villes ou dans les zones agricoles à forte croissance démographique; et d) les éleveurs qui ont tout perdu et n'ont plus les moyens de reconstituer leur troupeau.
8. Les femmes et les enfants constituent un groupe particulièrement vulnérable au Niger: un enfant sur trois meurt avant l'âge de cinq ans. La femme assume totalement l'approvisionnement en eau et en nourriture du foyer, et lors de l'exode des hommes, l'entière responsabilité de la survie de la famille repose sur elle.

### **Stratégies gouvernementales de lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les catastrophes**

9. Le Programme de relance économique élaboré par le gouvernement et adopté en juillet 1997 met l'accent sur la réorganisation du secteur agricole, principale richesse potentielle du pays. Préoccupé par l'extension rapide de la pauvreté, notamment celle des populations rurales et des femmes, le Gouvernement du Niger a relancé le processus des tables rondes avec ses partenaires du développement. Une première rencontre traitant de la lutte contre la pauvreté a eu lieu en mars 1998 à Genève. Elle sera suivie d'autres réunions sectorielles et thématiques, notamment dans les domaines de la santé, de la lutte contre la désertification et de la sécurité alimentaire.
10. Le gouvernement a élaboré en 1994, avec l'appui de la FAO, un "Programme complet de sécurité alimentaire" divisé en sous-programmes autour desquels s'articulent toutes les interventions visant à promouvoir la sécurité alimentaire du pays. On compte six sous-programmes spécifiques: institutions et services; production alimentaire; infrastructures; activités génératrices de revenus; amélioration de la condition féminine; et environnement. Enfin, dans le but d'encourager la création de nouvelles sources d'emploi et de revenu, le gouvernement cherche à renforcer le développement des petites entreprises rurales et à offrir des emplois par le biais de programmes de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre, réalisés par l'Agence nigérienne des travaux d'intérêt public (NIGETIP).
11. Par ailleurs, pour prévenir les crises liées à la sécheresse, le gouvernement a mis en place un Système d'information sur les marchés (SIM) et un Système d'alerte précoce (SAP) qui



permettent la collecte et l'analyse d'informations sur la situation alimentaire ainsi que l'établissement de bilans céréaliers prévisionnels. Dirigé par l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN) et financé par l'Allemagne et l'Union européenne, par le biais de l'Agence de diagnostic permanent (DIAPER), le SIM a été mis sur pied en 1989 et surveille la disponibilité des céréales sur le marché et l'évolution des prix aux niveaux local, régional et national. Le SAP a également été mis en place en 1989. Doté d'un secrétariat permanent qui relève du cabinet du Premier Ministre, il est appuyé par l'Union européenne et est responsable de la mise à jour et de la diffusion de toute l'information disponible sur la sécurité alimentaire.

### **Politique du gouvernement en matière d'aide alimentaire**

12. Une faible portion du territoire national est cultivable, soit 12 pour cent des terres au sud du pays sur une bande de 200 kilomètres de large, traversant le pays d'est en ouest. Les cultures de base sont le mil (deux millions de tonnes par an) et le sorgho (300 000 tonnes par an). Le sud du département de Maradi, région excédentaire, contribue pour plus de 30 pour cent à la production céréalière du pays.
13. Depuis 1980, la production de céréales ne peut dépasser un rythme de croissance moyenne de 1,6 pour cent, contre une croissance démographique de plus de trois pour cent. Compte tenu de cette situation, les crises alimentaires chroniques sont inévitables dans les poches de pauvreté les plus vulnérables de Diffa, Agadès, Tahoua et Tillabéry, et le pays doit recourir à l'aide alimentaire pour aider les populations vivant dans ces zones. Pour la campagne 1997/1998, la mission FAO/CILSS (Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) a évalué à 152 000 tonnes le déficit céréalier net. Le pays est également confronté régulièrement à des situations particulièrement graves de sécheresse; le gouvernement, avec l'aide de plusieurs donateurs, a l'intention de créer un stock de sécurité alimentaire de 80 000 tonnes dont la moitié sera en nature et l'autre en réserves financières. Depuis 10 ans, le Niger reçoit en moyenne 50 000 tonnes par an au titre de l'aide alimentaire, dont 30 pour cent provenant du PAM. La politique du gouvernement est d'utiliser si possible cette aide alimentaire pour des activités vivres-contre-travail et limiter les distributions gratuites au minimum.

### **Relation avec la NSN**

14. La NSN du Niger (1997-2002) reflète les priorités de développement du gouvernement, auxquelles adhère le système des Nations Unies, et qui s'appliquent essentiellement à relever les défis conjugués de la récession économique, de la forte croissance démographique et de la dégradation continue de l'environnement.
15. Les principaux domaines couverts par la NSN sont:
  - a) la lutte contre la pauvreté, à savoir: la promotion d'emplois productifs, la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la réalisation de la sécurité alimentaire;
  - b) le développement des secteurs sociaux: éducation, santé et maîtrise de la croissance démographique, politique de l'eau, assainissement, habitat, priorité "Femmes et développement" et établissement d'un filet de sécurité pour les groupes marginalisés et défavorisés; et
  - c) l'assainissement des finances publiques et la relance de l'économie.



16. Les activités du programme de pays du PAM suivent entièrement l'orientation de la NSN, notamment dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et dans celui du développement des secteurs sociaux.

### **Collaboration avec le système des Nations Unies, avec d'autres donateurs ainsi qu'avec les ONG**

17. Au Niger, la plupart des donateurs ont inséré la composante de lutte contre la pauvreté dans leurs programmes; c'est le cas pour l'UNICEF, la FAO, l'OMS, le FNUAP et le PAM. Les bailleurs de fonds bilatéraux et les ONG sont impliqués dans tous les domaines spécifiques de la lutte contre la pauvreté. La volonté de renforcer la coopération entre les donateurs et le gouvernement est bien réelle, et les recommandations de l'Atelier national sur "Le diagnostic et la stratégie alimentaire pour le Niger" organisé par l'Union européenne en septembre 1997 en témoignent. Le Programme de relance économique a établi les stratégies à mettre en œuvre pour accroître la sécurité alimentaire: politique cohérente, actions décentralisées, utilisation prioritaire des structures et projets existants et meilleure coordination de l'aide. On observait autrefois un manque d'encadrement dans les opérations d'aide alimentaire. Cette situation s'est améliorée depuis fin 1997. Des réunions de coordination gouvernement/donateurs sur la situation alimentaire ont lieu maintenant régulièrement.

## **EVALUATION DES RESULTATS OBTENUS PAR LE PAM A CE JOUR**

18. Le montant total de l'aide apportée entre 1971, début de l'assistance du PAM, et décembre 1996 s'élève à 140 millions de dollars et a porté essentiellement sur les activités de développement. Les opérations d'urgence concernaient l'aide alimentaire aux victimes des sécheresses de 1972 et de 1984. En matière de développement, l'intervention du PAM s'est articulée autour de trois axes principaux: le développement rural, l'éducation et la santé. Près de 40 pour cent des vivres ont été alloués au développement rural, 37 pour cent à la santé et 23 pour cent à l'éducation. L'évaluation des résultats obtenus à ce jour par secteur d'intervention est décrite dans le schéma de stratégie de pays. Depuis la soumission de cette stratégie au Conseil d'administration en octobre 1997, une évaluation du projet d'assistance aux activités de soins materno-infantiles, dont le rapport est présenté sous la cote EB.3/98/5/1, a été effectuée. Les recommandations de la mission ont été prises en compte pour le futur projet. On notera que la nouvelle stratégie concernant le ciblage des zones d'intervention et des bénéficiaires a été mise au point par une consultante en avril 1998.

### **Orientation stratégique du programme de pays du PAM et ciblage géographique**

19. Le PAM continuera à soutenir les efforts du gouvernement dans la lutte contre la pauvreté grâce à ses interventions dans les secteurs clés du développement rural, de l'éducation et de la santé. Le ciblage géographique regroupera les activités du programme pour maximiser le rôle stratégique de cette aide.
20. Dans le secteur du développement rural, le PAM continuera à appuyer les activités de la région de Bouza, Abalak et Keita (département de Tahoua). Les nouvelles activités financées par l'Italie et d'autres partenaires dans la vallée de l'Ader Doutchi Maggia qui couvre les arrondissements de Birni-Konni et Madaoua (dans le même département de



Tahoua) seront couvertes elles aussi. Le PAM collaborera également avec l'Organisation internationale du travail (OIT) à partir de 1999, dans le département de Zinder (couvrant les cinq arrondissements de Mirryah, Magaria, Matameye, Tanout et Gouré) dans le cadre d'une intervention visant à renforcer la sécurité alimentaire dans ces zones déficitaires mais dotées d'un potentiel agricole et hydraulique. L'encadrement technique rapproché, la gestion rigoureuse des opérations, la mobilisation des communautés, la participation intégrée des femmes constitueront les points communs de ces activités de développement rural assistées par le PAM.

21. L'une des priorités du Gouvernement du Niger est l'assistance à l'enseignement primaire par le biais des cantines scolaires. Les écoles assistées se situeront dans les arrondissements à déficit alimentaire. Le but du PAM sera d'y promouvoir la scolarisation des filles en milieu nomade et transhumant. Un nouveau ciblage sera progressivement mis en place pour ne couvrir que les écoles dans les arrondissements où prédomine le nomadisme et où la disparité du taux d'inscription entre filles et garçons est la plus élevée. L'augmentation du nombre de filles inscrites à l'école et qui termineront le cycle d'enseignement primaire deviendra un objectif majeur. On établira les modalités nécessaires afin que l'assistance du PAM s'intègre mieux à celle de la Banque mondiale et à celle des autres partenaires actifs dans le domaine de la scolarisation des filles.
22. L'assistance dans le domaine de la santé maternelle et infantile a été revue et couvrira les centres fonctionnels de quatre départements: Diffa, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Les arrondissements à assister dans ces départements seront choisis en fonction de leur déficit alimentaire, de leur degré de pauvreté et de malnutrition, de la densité démographique et de la présence d'autres partenaires afin de mieux assurer la gestion et le suivi des activités. Outre ce recentrage géographique, les critères de sélection des bénéficiaires seront plus clairement définis et la composition de la ration alimentaire simplifiée et mieux adaptée aux besoins nutritionnels des mères et des enfants.
23. D'une manière générale, un ciblage plus rigoureux amènera le programme du PAM à se concentrer sur la zone sahéenne. Le choix des arrondissements s'effectuera en fonction des besoins vitaux de la population, dans les différents secteurs du développement et prendra en compte le problème des risques encourus dans certains départements difficilement accessibles où un système de suivi et d'évaluation est impossible. Les activités du PAM seront ainsi simultanées et la plupart des arrondissements désignés seront couverts par les trois activités fondamentales, à savoir le développement rural, l'éducation et la santé.
24. Les activités du programme de pays seront menées en milieu rural uniquement, afin d'améliorer les conditions de vie de ces populations. Les cantines scolaires seront réservées au milieu nomade et transhumant, l'assistance alimentaire aux groupes vulnérables aux arrondissements les plus pauvres et le développement rural se fera là où des infrastructures communautaires existent déjà et où les groupements féminins sont les plus actifs.

## ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

### Ressources et processus d'élaboration du programme de pays

25. Le schéma de stratégie de pays envisageait un volume de ressources de 63 500 tonnes sur une période de quatre ans. Compte tenu des observations émises par le Conseil d'administration, du niveau général des ressources du PAM pour le développement et de la



priorité accordée aux pays les moins avancés (PMA), le programme proposé portera sur 48 117 tonnes de vivres, dont les coûts opérationnels directs sont évalués à 22 955 000 dollars pour les quatre années. Ce montant comprend 4,5 millions de dollars d'engagements déjà approuvés au titre du projet de cantines scolaires en cours.

26. Le programme de pays envisage d'affecter 49,5 pour cent des ressources au secteur du développement rural qui constitue l'une des priorités actuelles du gouvernement. Le solde sera réparti à raison de 33,3 pour cent pour les activités d'éducation de base et 17,2 pour cent pour le secteur de la santé. La part allouée aux femmes, jeunes filles et enfants représentera, d'ici l'achèvement du programme, 70 pour cent de la totalité des ressources.
27. La préparation du programme de pays pour le Niger a bénéficié des résultats de l'évaluation intérimaire du projet de développement rural à buts multiples en juin 1994 et de la revue technique du projet d'éducation en octobre 1995. Les recommandations de l'évaluation du projet de développement rural à buts multiples sont toujours pertinentes: la disponibilité préalable d'un encadrement et d'un financement autres que ceux du PAM; des actions clairement limitées dans le temps; enfin, des activités coordonnées et ciblées géographiquement. Ces recommandations ont déjà été appliquées pour le projet de développement rural dans les arrondissements de Keita, de Bouza et d'Abalak, favorisant ainsi la réorganisation par les villageois de leur propre encadrement sur de nouvelles bases, à partir de 1997, et l'amélioration de la gestion des vivres alloués par le PAM. La conduite des chantiers (organisations des bénéficiaires, suivi des normes techniques, distribution des vivres du PAM) a été le plus souvent confiée à des femmes choisies parmi les bénéficiaires. La réunion tripartite sur la troisième phase de ce projet, qui a eu lieu en mars 1997, a recommandé le renforcement de l'organisation du milieu rural pour que la population puisse prendre graduellement la relève du projet. Le rôle primordial joué par les femmes dans le succès des chantiers a amené à reconnaître leur importance pour sauvegarder les acquis du projet et étendre la couverture de ses activités. A cet effet, l'alphabétisation des femmes a été intensifiée et la création de groupements féminins encouragée. Actuellement, de plus en plus de femmes travaillent sur les chantiers et participent de façon majoritaire à des activités complémentaires et génératrices de revenus. Elles ont, pour ce faire, reçu l'appui nécessaire pour obtenir des crédits. Et, de fait, les femmes ont eu la possibilité de devenir propriétaires de leur terre. Pendant le programme de pays du PAM, la même approche sera poursuivie dans le cadre du développement rural de la vallée de l'Ader Douthi Maggia, autour de l'arrondissement de Keita. Le PAM renforcera son appui aux groupements féminins par le biais de la cellule socio-économique déjà mise en place.
28. Dans le passé, les activités dans le secteur de l'éducation couvraient tout le territoire nigérien. Mais cette couverture ne permettait pas une collecte complète des données. La mission préparatoire du projet en 1995 recommandait un ciblage géographique permettant d'atteindre les enfants des zones où la sécurité alimentaire est la plus faible et le taux de scolarisation le plus bas et de donner la priorité aux populations nomades et transhumantes. Les efforts de promotion de la scolarisation des filles seront particulièrement encouragés. Les conclusions d'une étude menée par une consultante de l'UNESCO sur la situation des filles d'âge scolaire vivant en milieu nomade et transhumant ont été prises en compte dans les activités relatives à l'éducation.
29. L'assistance du PAM au secteur de la santé a été évaluée en février 1998. La mission d'évaluation a considéré que, malgré les faiblesses constatées, la poursuite de l'aide du PAM était justifiée moyennant certains réajustements. Une revue technique a été conduite en avril 1998 pour préparer les activités du programme de pays. La mission, en



collaboration avec les responsables nationaux et les autres intervenants dans le secteur de la santé, a identifié les centres de santé susceptibles de bénéficier de l'aide du PAM en fonction de la nouvelle stratégie, et a déterminé le type et le nombre de bénéficiaires ainsi que le volume et les modalités de l'aide.

### RÉCAPITULATIF DU PROGRAMME DE PAYS, 1999-2002

Activités fondamentales	Tonnage estimatif	Coûts opérationnels directs (millions de dollars)	Nombre approximatif de bénéficiaires (par an)	Pourcentage femmes/filles/enfants (0-5 ans)
1. Education	14 790	7,6 (33,3 pour cent)	22 500	35*
2. Santé	7 958	3,9 (17,2 pour cent)	25 000	100
3. Développement rural	25 369	11,4 (49,5 pour cent)	24 220	75
<b>Total</b>	<b>48 117</b>	<b>22,9 (100 pour cent)</b>	<b>71 720</b>	<b>70</b>

\* En 1996, 20 pour cent seulement des filles en âge scolaire étaient scolarisées. L'objectif est de porter cette proportion à 35 pour cent en l'an 2000.

#### Activité fondamentale 1: Education

30. L'objectif principal de la politique du gouvernement en matière d'éducation est de porter, d'ici l'an 2000, le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire à 35 pour cent au moins aussi bien pour les filles que pour les garçons. L'aide du PAM aux cantines scolaires appuie cet effort de développement des ressources humaines. Il s'agit de garantir une éducation de base aux enfants issus des milieux nomades et transhumants et de leur inculquer les connaissances nécessaires pour qu'ils puissent participer plus tard au processus de développement social et économique du pays. L'aide du PAM contribuera à la réduction des disparités scolaires entre villes et campagnes et entre garçons et filles. Les activités en cours, régies par un plan d'opérations signé par le PAM et le gouvernement pour la période 1996-2000, assistent les enfants des zones où la sécurité alimentaire est la plus précaire. Le PAM et les gouvernements sont convenus que la priorité doit être accordée aux populations nomades et transhumantes. Un volet spécial supplémentaire incite les familles à envoyer leurs filles à l'école et à les y maintenir.

31. En milieu nomade, quelque 16 000 bénéficiaires recevront une aide pendant 280 jours par an, et en milieu transhumant, 6 500 élèves en moyenne seront assistés pendant 200 jours. Environ 2 000 familles recevront une ration sèche de mil pour scolariser leurs filles. Parmi elles, 1 500 familles, envoyant une ou deux filles à l'école, recevront 50 kilogrammes de mil, et 500 familles, envoyant plus de deux filles, recevront 100 kilogrammes par trimestre.

32. L'estimation des besoins en denrées du PAM pour les cantines scolaires se chiffre globalement à 11 904 tonnes de céréales (dont 1 500 tonnes d'aide spéciale aux filles), 1 848 tonnes de légumineuses, 346 tonnes de poisson et 692 tonnes d'huile végétale pour un coût opérationnel direct estimé à 7,6 millions de dollars.

#### Activité fondamentale 2: Santé

33. Malgré les efforts déployés par le Gouvernement nigérien dans le domaine de la santé, il n'en reste pas moins que les taux particulièrement élevés de mortalité maternelle, infantile,



infanto-juvénile et de malnutrition chronique restent préoccupants. La cause en est le manque de personnel et de médicaments, ainsi que l'insuffisance de sensibilisation de la population aux problèmes de santé.

34. Pour améliorer la situation, le Plan de développement sanitaire du gouvernement couvrant la période 1994-2000 a parmi ses objectifs: porter la couverture sanitaire de 32 à 45 pour cent de la population, ramener de 16,7 à 11 pour cent le taux de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans; ramener de 20 à 10 pour cent la proportion des enfants ayant un poids trop faible à la naissance (moins de 2,5 kilogrammes); réduire d'un tiers le nombre de femmes souffrant d'anémie; encourager la surveillance périodique de la croissance de 80 pour cent des enfants de moins de trois ans dans un rayon de cinq kilomètres des centres sanitaires fixes.
35. La récente évaluation du projet Niger 2072.03—Appui aux activités de santé materno-infantile, de réhabilitation et d'éducation nutritionnelle confirme que l'aide alimentaire constitue une ressource valable pour contribuer à la réalisation des objectifs précités, moyennant des réajustements qui ont été pris en compte dans la formulation de cette nouvelle phase.
36. Dans ce contexte, les objectifs spécifiques sont les suivants:
  - a) augmenter la fréquentation régulière des services de consultation prénatale; et
  - b) améliorer et élargir le suivi de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans afin de prévenir la malnutrition.
37. Conformément à l'orientation stratégique du programme de pays, le projet se concentre sur 13 arrondissements de quatre départements caractérisés par une extrême vulnérabilité et des taux élevés de malnutrition chronique et d'extrême pauvreté (voir annexe I).
38. Les centres de santé seront sélectionnés selon les critères suivants: localisation en zone rurale très exposée à l'insécurité alimentaire; couverture insuffisante des consultations prénatales et post-natales par rapport à la densité de population; accessibilité pour les denrées du PAM; existence (ou projet de construction) d'une structure de stockage; disponibilité de personnel.
39. Les enfants sélectionnés recevront un aliment de sevrage (importé ou disponible localement). Les enfants à risque ou mal nourris, ayant plus d'un an et ne fréquentant plus assidûment les services de consultation pour nourrissons, seront dépistés lors des consultations de soins ou, au niveau communautaire, par les sages-femmes ("matrones") et femmes volontaires ("femmes-relais") qui les prendront en charge avec la participation des mères.
40. L'action du PAM en matière de santé maternelle et infantile sera étroitement coordonnée avec les interventions des autres partenaires, notamment en ce qui concerne le programme de vaccinations et la distribution des micronutriments. Le système de suivi et d'évaluation interne, y compris les indicateurs de performance, sera opérationnel dès le démarrage du projet.
41. Pendant la période couverte par le programme, les activités de santé bénéficieront chaque année à quelque 15 000 femmes enceintes ou allaitantes et à 10 000 enfants d'âge préscolaire. Au total, 5 475 tonnes de céréales, 730 tonnes d'aliment de sevrage, 1 424 tonnes de légumineuses et 329 tonnes d'huile végétale seront distribuées au titre de cette activité, soit un coût opérationnel direct pour le PAM estimé à 3,9 millions de dollars. La fabrication de l'aliment de sevrage à partir de produits locaux sera encouragée dans la mesure où cette formule sera plus avantageuse que l'importation directe de l'aliment.



### Activité fondamentale 3: Développement rural

42. Globalement, les performances du secteur rural au Niger demeurent insuffisantes et connaissent même un recul en raison d'une dégradation accélérée du potentiel agro-écologique du pays qui favorise l'avancée du phénomène de désertification. Dans le cadre d'une redynamisation de ce secteur, la politique du gouvernement a retenu, dans sa lutte contre la désertification, les actions prioritaires suivantes: l'amélioration des systèmes de production vivrière, la maîtrise de l'eau et la diversification de la production agricole.
43. L'aide du PAM au secteur du développement rural se poursuivra afin d'aider le gouvernement à appliquer sa politique. Elle incitera les villageois à participer aux travaux d'intérêt collectif; en outre, la ration alimentaire représentera un transfert de revenus aux familles participantes et servira aussi d'appoint alimentaire pour les communautés vivant dans une zone où le déficit alimentaire chronique est très largement ressenti.
44. Le programme de pays appuiera les activités de développement rural uniquement dans les zones de projets qui bénéficient de financements d'autres partenaires. Le PAM poursuivra sa collaboration avec la FAO et le Gouvernement italien dans les arrondissements de Keita, Bouza et Abalak jusqu'en mai 1999. Cette coopération sera élargie à d'autres partenaires pour l'extension, à partir de mi-1999, des activités dans la vallée de l'Ader Douchi Maggia. Ces deux activités fusionneront le centre du projet demeurant à Keita. Les travaux se poursuivront dans cinq arrondissements du département de Tahoua: Keita, Bouza, Birni-Konni, Madaoua et Abalak.
45. Les travaux, organisés en collaboration avec la division socio-économique et de la promotion féminine du projet, visent l'accroissement des surfaces agro-pastorales grâce aux interventions suivantes: récupération des terres, régulation du régime des eaux et augmentation de la surface cultivable, réduction de l'érosion hydrique et éolienne, désenclavement routier de la zone du projet, amélioration des connaissances techniques en agriculture, et accroissement de la production fourragère et de la disponibilité en bois de feu. Toutes ces techniques sont déjà au point; la transition et leur prise en charge par la population (organisée, entre autres, en coopératives féminines) se feront graduellement. Le gouvernement veillera à obtenir une assistance supplémentaire pour capitaliser les acquis et étendre les ouvrages à toute la vallée.
46. Durant les quatre ans que durera le programme de pays, le PAM appuiera également les activités du programme de l'OIT à Zinder, intitulé "Participation des entreprises à caractère coopératif à la sécurité alimentaire des villages et au développement local dans le département de Zinder". L'aide du PAM favorisera la création de nouvelles banques céréalières et la mise en place d'activités vivres-contre-travail (VCT) dans les zones où les banques céréalières établies avec succès durant les premières phases du projet permettront la prise en charge de ces activités par les populations.
47. Dans le secteur du développement rural, le nombre de journées de travail appuyées par le PAM est estimé à 6 800 000. Chaque personne participant à une activité VCT aura droit à une ration familiale (soit cinq rations individuelles) par journée de travail. L'exécution de cette activité de base nécessitera 20 080 tonnes de céréales (dont 3 080 tonnes pour le programme de l'OIT), 680 tonnes d'huile végétale et 1 360 tonnes de légumineuses, pour un coût opérationnel direct estimé à 9,9 millions de dollars.
48. Il a été également proposé de soutenir les activités VCT du projet du FIDA. Ce projet est dans sa deuxième phase et durera quatre ans. Le PAM a déjà participé à la première phase qui s'est terminée en 1994. Le projet vise à responsabiliser les unités villageoises qui seront encadrées par des agronomes et par les responsables de la gestion du terroir, lesquels



superviseront les travaux collectifs déterminés par les populations elles-mêmes. La ration familiale journalière a été fixée par le PAM à 2,5 kilogrammes de céréales, 200 grammes de légumineuses et 100 grammes d'huile; le nombre de journées de travail étant estimé à 1 160 434, le tonnage nécessaire sera de 2 901 tonnes de céréales, 232 tonnes de légumineuses et 116 tonnes d'huile. Le coût opérationnel direct de l'aide du PAM à cette activité est estimé à 1,5 million de dollars.

### Problèmes clés et risques

49. Une crise alimentaire majeure résultant d'une sécheresse de grande ampleur ou de toute autre catastrophe naturelle pourrait déstabiliser le programme de pays du fait de la soudaine prédominance des opérations d'urgence. Cette situation aurait comme résultat une importation massive de denrées alimentaires allant au-delà des capacités nationales. De part sa longue expérience dans le domaine de la gestion de l'aide alimentaire d'urgence, le PAM participera activement, en collaboration avec les services du gouvernement et en coordination avec les autres donateurs, à la collecte et à l'analyse d'informations concernant les populations touchées par la crise, les mécanismes de survie, les besoins en assistance et les réseaux de distribution. Selon le degré de gravité de la crise, le PAM aura d'abord recours aux activités existantes qui, selon le cas, seront intensifiées ou élargies aux populations plus touchées, avant de faire appel, si nécessaire, aux distributions gratuites dans le cadre d'une opération d'urgence. Ces interventions en cas de crises devront s'inscrire dans une stratégie plus large de prévention établie pour l'ensemble du Sahel.
50. Un autre élément de risque sera le contexte socio-politique du pays dont la fragilité pourrait limiter le financement et la mise en place des activités de développement. Si la capacité des services gouvernementaux et des partenaires chargés de mettre ce programme en oeuvre était affectée, l'efficacité de ce programme en serait amoindrie et sa portée limitée. Une trop grande mobilité des cadres de la contrepartie représenterait également un risque pour le bon déroulement des activités.

## PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

### Examen préalable

51. Les mécanismes institutionnels sont actuellement mis en place pour que le PAM puisse procéder à l'examen des demandes d'aide alimentaire émanant du gouvernement dans les secteurs couverts par le programme de pays: a) éducation: le PAM, et le Ministère de l'éducation ainsi que leurs partenaires prépareront l'évaluation thématique de l'assistance dans le secteur de l'éducation et de la scolarisation des filles; b) santé: le document final de l'évaluation du projet Niger 2072.03 "Appui aux activités de SMI, de réhabilitation et d'éducation nutritionnelle" ainsi que l'étude visant à identifier les zones, les centres, les types de bénéficiaires et le volume de l'assistance du PAM seront à la base des activités dans ce domaine; c) développement rural: les partenaires du programme du PAM participeront activement à l'évaluation de l'assistance requise par ce secteur et à la révision technique des normes de travail concernant le projet de Keita, Bouza et Abalak et celui de l'OIT à Zinder. Les partenaires participeront à la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation revu et plus souple.
52. Le programme de pays proposé couvrira la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2002. Les ressources approuvées antérieurement par le Conseil



d'administration du PAM au titre du projet Niger 2445.04 devraient permettre de couvrir les besoins du programme dans le secteur de l'éducation sur 18 mois soit cinq trimestres scolaires. Ce projet sera prolongé pour le reste de la période du programme, en tenant compte des ajustements nécessaires découlant des orientations du programme.

## EXECUTION DU PROGRAMME

### Renforcement des capacités

53. Le Ministère du plan, par le biais de sa Cellule de coordination du programme du PAM, dispose du personnel nécessaire pour superviser la mise en œuvre du programme de pays. Les services techniques des Ministères de l'agriculture, de l'éducation et de la santé sont dotés de cadres capables de superviser les différentes activités qui seront appuyées par le PAM. Le gouvernement procédera à la sélection et à la nomination des cadres les plus compétents qui, grâce à leur formation et à l'actualisation de leurs connaissances, pourront accroître la capacité du Niger de gérer ce programme.
54. Le Bureau du PAM à Niamey sera renforcé en personnel et en matériel pour mieux assurer la programmation des activités, le suivi sur le terrain ainsi qu'une évaluation permanente. Dans le cadre du budget d'appui direct, si les ressources nécessaires sont mobilisées, deux nouveaux fonctionnaires internationaux seront recrutés et postés respectivement dans les bureaux auxiliaires du PAM à Zinder et à Tahoua, capitales des départements où le PAM doit intensifier ses activités de programme. Ils seront secondés par deux volontaires des Nations Unies.
55. Le fonctionnaire du PAM responsable de la promotion des femmes recentrera ses efforts sur les responsables de projets. Il étudiera plus spécialement la gestion des chantiers dirigés par les comités de femmes. Il aidera le Ministère de l'éducation à intensifier ses interventions dans le domaine de la scolarisation des filles et de la promotion des associations de parents d'élèves (APE). Il aidera le Ministère de l'éducation à identifier des femmes pouvant s'occuper, au sein de la cellule de suivi et d'évaluation, de la scolarisation de filles. Des efforts seront déployés pour que la cellule du PAM et les directions techniques des ministères concernés engagent un nombre plus important de femmes à des postes de décision.
56. Pour renforcer sa capacité d'exécution, le PAM continuera à sensibiliser des homologues nationaux à la problématique hommes-femmes et contribuera à leur formation dans les domaines de l'analyse des données, de la gestion et de la comptabilité, du suivi et de l'élaboration de rapports périodiques. Par ailleurs, on mettra l'accent sur les initiatives suivantes: a) sensibilisation des autorités aux besoins des bénéficiaires, particulièrement des femmes, au moyen de techniques participatives d'évaluation; b) aide aux organismes d'exécution afin d'améliorer la gestion des projets en affinant encore les méthodes de suivi et de traitement de l'information; c) mise en place de systèmes permettant aux participants, spécialement aux femmes, d'intervenir dans les processus de planification et de gestion des projets.

### Mécanismes de logistique

57. Les denrées du PAM continueront d'arriver au port de Cotonou, au Bénin, pour être acheminées jusqu'aux points de livraison avancés (PLA) de Tillabéry, Maradi, Keita, Tahoua, Zinder et Diffa au Niger. Les magasins dans ces villes serviront aussi de centres de



stockage et de transit pour les vivres achetés localement. La cellule nationale des projets du PAM (Ministère du plan) sera responsable de la gestion de ces magasins, en étroite collaboration avec le PAM qui garde un droit de regard sur les ressources qu'il fournit. Les différentes directions des projets seront responsables du transport des vivres des PLA jusqu'aux sites des activités, et de leur distribution, avec le concours de représentants des bénéficiaires, surtout des femmes.

58. Le PAM, en collaboration avec les autorités gouvernementales, envisage de faire appel, par le biais d'appels d'offres, à des transporteurs privés pour acheminer les vivres des PLA jusqu'aux sites de distribution finale. Pendant la période couverte par le programme, les arrangements concernant la subvention par le PAM des frais de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) seront maintenus. Ces frais et le taux de la subvention seront revus régulièrement par les services logistiques du PAM.
59. Une partie des denrées nécessaires, principalement les céréales et les légumineuses, pourront être achetées localement, en fonction des disponibilités et des prix. Le PAM s'entendra avec les autres donateurs pour harmoniser les politiques d'achats locaux, surtout en ce qui concerne les prix.

### **Coordination, exécution et établissement de rapports**

60. Un comité local d'approbation des activités, commun à tous les organismes des Nations Unies, sera institué pour évaluer la mise en oeuvre des programmes de pays approuvés par les conseils d'administration de chaque institution, et ce, dans le but de renforcer la collaboration entre les différents organismes.
61. La cellule nationale des projets PAM, déjà fonctionnelle et composée d'un coordinateur du Ministère du plan et des représentants des autres ministères, deviendra la cellule nationale de coordination du programme de pays. Elle assumera la responsabilité de la collecte de toutes les données provenant de chaque ministère. La cellule nationale de coordination du programme de pays se réunira chaque trimestre avec le PAM. Chaque réunion sera co-présidée par le coordonnateur de la cellule et le représentant du PAM.
62. La cellule remettra au PAM les études, les comptes et les données nécessaires pour permettre la rédaction des rapports trimestriels sur les ressources et des rapports semestriels sur l'exécution des activités. Chaque secteur pourra faire l'objet d'une étude spécifique du PAM et du Ministère du plan. La cellule coopérera également avec le PAM pour suivre l'évolution de la vulnérabilité et de la situation alimentaire grâce aux systèmes AGHRYMET, SIM, SAP, FEWS et DIAPER.
63. Des missions conjointes seront proposées dans le cadre de toutes les activités du programme. Bien que chaque secteur ait des besoins différents pour l'évaluation et le suivi de ses activités, la comptabilisation et le mouvement des denrées, des missions du gouvernement, du PAM et d'autres donateurs impliqués directement dans ces activités seront organisées régulièrement et constitueront une démarche empirique qui alimentera le débat sur la lutte contre la pauvreté et l'éradication de la faim.
64. Afin d'améliorer l'établissement des rapports, des mesures concernant ces rapports, mais également les activités de suivi et de vérification des comptes de toutes les ressources allouées à chaque activité, seront définies en détail dans des modèles de rapports périodiques, pour chacune des composantes du programme. La présentation, à chaque étape, de ces rapports de suivi sera simplifiée afin que les informations qu'ils contiennent puissent être directement résumées et reportées dans les rapports trimestriels sur les ressources et dans les rapports semestriels d'exécution. Ces rapports refléteront le niveau



d'engagement du PAM en faveur des femmes au Niger. Des dispositions sur la vérification annuelle des comptes à effectuer à la fin de chaque année civile seront définies. Le personnel concerné par toutes ces activités d'information recevra la formation nécessaire.

### **Ajustements et mesures complémentaires**

65. Le comité de coordination du programme de pays fera périodiquement le bilan de chaque activité en se basant sur les rapports fournis par les membres du comité et du PAM. Pour les activités présentant des problèmes, le comité en analysera les causes et conseillera les mesures correctives nécessaires. Il pourra recommander le retrait ou l'interruption de l'aide au bénéfice de certaines activités, ou au contraire l'augmentation de cette aide ou même le lancement d'une nouvelle activité pilote, tout en respectant bien entendu la limite des ressources prévues dans le programme.
66. La représentation du PAM à Niamey examinera les résultats de toutes les activités relevant du programme de pays en se fondant sur l'analyse des rapports périodiques fournis par les services techniques du gouvernement et par le personnel des projets assistés ainsi que sur les conclusions des agents du PAM en mission sur le terrain. Les visites de terrain serviront en particulier à émettre des diagnostics simples sur les points forts et les points faibles de l'exécution du programme. Les conclusions du bureau du PAM seront résumées dans ses rapports semestriels qui seront rédigés en collaboration avec chaque service technique du gouvernement, avec les partenaires au développement et avec la cellule de coordination du programme de pays du Ministère du plan.

### **Implications des participants dans la planification des activités et égalité entre les sexes**

67. Le programme de pays proposé s'insère pour l'essentiel dans des programmes sectoriels élaborés par le gouvernement avec la participation des populations bénéficiaires. Au niveau de la mise en œuvre des activités et en particulier des activités VCT, l'aide du PAM visera essentiellement à mobiliser les populations bénéficiaires pour répondre à leurs propres besoins. Tous les partenaires opérationnels du PAM utilisent l'approche participative qui fait des populations bénéficiaires elles-mêmes les acteurs et le moteur de leur propre développement, car l'appropriation par ces populations des résultats des interventions menées est une condition essentielle de leur durabilité. Les actions VCT reposeront sur des initiatives de base présentées par les associations villageoises. Pour les cantines scolaires, les parents et les représentants des élèves participeront pleinement au fonctionnement des cantines et à la recherche de solutions en vue d'une prise en charge graduelle de ces cantines par la communauté.
68. Au cours du programme de pays, le mécanisme de ciblage sera affiné de manière à augmenter le nombre de femmes et d'enfants bénéficiaires directs de l'aide du PAM. Le projet de cantines scolaires cherchera à accroître le nombre de filles bénéficiaires de l'aide du PAM; celui de la santé s'adressera exclusivement aux femmes et aux enfants; les activités de développement rural donneront la priorité aux groupements de femmes. Outre la politique visant une plus grande participation du nombre des femmes aux avantages du programme, un programme de formation leur permettra d'intervenir dans les décisions de leurs communautés. L'aide du PAM s'intégrera aux activités financées par les partenaires multilatéraux et bilatéraux, et à celles des ONG pour appliquer la politique du gouvernement visant la promotion de la femme. Cette politique fait de la formation un des piliers de sa stratégie pour une meilleure participation des femmes aux prises de décisions communautaires, en particulier au niveau des projets de développement. La formation des



femmes renforcera les campagnes de sensibilisation visant à éliminer les difficultés d'accès des femmes à la propriété foncière ou à d'autres facteurs de production disponibles localement. Un budget sera établi annuellement pour ce volet, en concertation avec les partenaires concernés. La contribution du PAM sera prélevée sur les ressources disponibles au titre des activités fondamentales du programme, complétées éventuellement par des allocations spéciales au titre des engagements du PAM en faveur des femmes.

69. Dans le cadre du programme de pays du PAM, les interventions qui seront appuyées de façon plus spécifique sont les suivantes: a) formation des femmes à la gestion afin de leur permettre de contrôler et de superviser la distribution des vivres; b) alphabétisation et formation des femmes, notamment aux aspects techniques des activités du programme; c) appui à la formation technique pour la transformation des produits alimentaires locaux pouvant se substituer à l'aide alimentaire du PAM.

## Evaluation

70. Le PAM et ses partenaires prépareront périodiquement, avec l'appui du service d'évaluation du PAM à Rome et du bureau pour le Sahel à Ouagadougou, des évaluations thématiques ou autres. Chaque site d'activité sera visité au moins deux fois par an par les fonctionnaires du PAM. La multiplication des missions pluridisciplinaires organisées en collaboration avec les partenaires concernés améliorera la collecte des données. L'aide alimentaire sera incorporée de façon plus pertinente dans les activités de mobilisation et de formation pour tous les groupes bénéficiaires.
71. Le PAM et ses partenaires définiront une série d'indicateurs pour mesurer l'impact de l'aide alimentaire sur le renforcement de la capacité des groupes bénéficiaires à accroître leur degré de sécurité alimentaire et à améliorer leur niveau d'éducation et leur état sanitaire. Ces indicateurs seront réajustés périodiquement. Une évaluation à mi-parcours du programme aura lieu à la fin de l'an 2000. Elle constituera une excellente occasion pour recueillir un avis extérieur sur les performances du programme. Etudes, enquêtes nutritionnelles et sondages spécifiques permettront des réajustements par rapport aux objectifs du programme de pays.



## ANNEXE I

<b>TAUX DE PAUVRETÉ, D'EXTRÊME PAUVRETÉ ET DE MALNUTRITION AU NIGER (ESTIMATIONS)</b>
---

Département	Population totale	Taux de pauvreté (%)	Taux d'extrême pauvreté (%)	Taux de malnutrition (%)
Agadès	184 100	44	24	35
Diffa	193 500	49	19	37,9
Dosso	1 204 800	76	43	10
Maradi	1 628 700	65	39	21,1
Tillabéry	1 553 100	80	53	37,9
Tahoua	1 429 500	51	20	35
Zinder	1 612 600	59	24	37,9
Niamey	493 300	42	18	–
<b>Total</b>	<b>8 299 600</b>	<b>63</b>	<b>34</b>	<b>–</b>



## ANNEXE II



## ANNEXE III

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Activités fondamentales	Départements (noms des arrondissements)
<b>Education</b>	<b>Diffa</b> ( Diffa N'Guigmi et Mainé-Soroa )
	<b>Maradi</b> (Dakoro, Tessaoua, Mayahi et Guidam Roundji)
	<b>Tahoua</b> (Madaoua, Birni-Konni, Tahoua , Bouza, Tchintabaraden, Abalack, Keita et Illéla)
	<b>Tillabéry</b> (Say, Ouallam Téra, Kollo et Filingué)
	<b>Zinder</b> (Magaria, Tanout, Mirryah, Gouré et Zinder)
<b>Santé</b>	<b>Diffa</b> (Diffa, N'Guigmi et Mainé-Soroa)
	<b>Tahoua</b> (Abalak, Bouza, Tchintabaraden, Keita et Tahoua)
	<b>Tillabéry</b> (Filingué, Ouallam, Téra et Tillabéry), Zinder (Tanout)
<b>Développement rural</b>	
Ader Douchi Maggia	<b>Tahoua</b> ( Keita, Bouza, Birni-Konni, Madaoua et Abalak)
Zinder	<b>Zinder</b> ( Magaria, Tanout, Mirryah, Gouré et Zinder)
FIDA	<b>Tahoua</b> (Illéla, Tchintabaraden) <b>Tillabéry</b> (Ouallam, Tillabéry, Tera, Kollo, Say)



## ANNEXE IV

## ÉLÉMENTS DU PROGRAMME

Activités	Nombre de bénéficiaires	Nombre de rations pour quatre ans	Composition des rations (grammes/jour)				
			Céréales	Aliment de sevrage	Légumineuses	Poisson	Huile
Education* (cantines)	22 500	23 1	450	0	80	15	30
Santé							
Femmes	15 000	10 9	500	0	130	0	30
Enfants	10 000	7 3	0	100	0	0	0
Développement rural** (VCT)	24 220	7 9	2 500	0	200	0	100

\* Une quantité globale additionnelle de 1 500 tonnes de céréales pour les rations spéciales pour la scolarisation des filles.

\*\* Une quantité globale additionnelle de 3 080 tonnes de céréales pour les banques céréalières et activités conjointes.



<b>ESTIMATION DES COÛTS OPÉRATIONNELS</b>									
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Activités fondamentales	Produits	Tonnage	Coût par tonne	Valeur FOB (dollars)	Coût du fret par tonne	Total fret maritime	Total transport terrestre (100 dollars par tonne)	TIEM (30 dollars par tonne)	Coûts opérationnels totaux
<b>1. Education</b>									
	Céréales	11 9	204	2	80	952 3	1 190 4	357 120	4 9
	Poisson	346	2 00	693	190	65 7	34 600	10 380	804 1
	Haricots	1 8	430	794	80	147 8	184 800	55 440	1 1
	Huile	692	750	519	160	110 7	69 200	20 760	719 6
	<b>Total partiel</b>	<b>14 7</b>		<b>4</b>		<b>1 2</b>	<b>1 479 0</b>	<b>443 700</b>	<b>7 6</b>
<b>2. Santé</b>									
12 500 bénéficiaires	Céréales	5 4	204	1	80	438 0	547 500	164 250	2 2
75 000 femmes	Haricots	1 4	430	612	80	113 9	142 400	42 720	911 3
56 000 enfants	Mélange maïs-soja	730	320	233	130	94 9	73 000	21 900	423 4
	Huile	329	750	246	160	52 6	32 900	9 870	342 1
	<b>Total partiel</b>	<b>7 9</b>		<b>2</b>		<b>699 4</b>	<b>795 800</b>	<b>238 740</b>	<b>3 9</b>
<b>3.1 Développement rural</b>									
	Céréales	20 0	204	4	80	1 6	2 008 0	602 400	8 3
	Haricots	1 3	440	598	80	108 8	136 000	40 800	884 0
	Huile	680	750	510	160	108 8	68 000	20 400	707 2
	<b>Total partiel</b>	<b>22 1</b>		<b>5</b>		<b>1 8</b>	<b>2 212 0</b>	<b>663 600</b>	<b>9 9</b>
<b>3.2 Développement rural</b>									
	Céréales	2 9	204	591	80	232 0	290 100	87 030	1 2
	Haricots	232	440	102	80	18 5	23 200	6 960	150 8
	Huile	116	750	87	160	18 5	11 600	3 480	120 6
	<b>Total partiel</b>	<b>3 2</b>		<b>780</b>		<b>269 2</b>	<b>324 900</b>	<b>97 470</b>	<b>1 4</b>
	<b>Total partiel (Activités 3.1 + 3.2)</b>	<b>25 3</b>		<b>5</b>		<b>2 0</b>	<b>2 536 9</b>	<b>761 070</b>	<b>11 3</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>48 1</b>		<b>12</b>		<b>4 0</b>	<b>4 811 7</b>	<b>1 443 5</b>	<b>22 9</b>